

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 06 décembre 2022 sous la présidence de M. BERTHELOT Pascal, Maire.

### Etaient présents :

M. BERTHELOT, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. LONGHI Antonio, M. MARQUES Adelino, M. ANASTACIO José, M. FARY Jean-François, Mme DELMARCHE Valérie.

### Absents :

Melle ROUX Céline, M. TIXIDRE Richard, Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), M. PAULET (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. BEAUDIER Ruben (qui a donné procuration à M. ANASTACIO).

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

### **1. ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT établi par l'Agglo pays d'Issoire**

Le Conseil a émis un avis favorable au projet de P.L.H., projet approuvé par le conseil communautaire.

### **2. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES 14 JUILLET**

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500 € au comité des Fêtes « 14 Juillet ».

### **3. LONGUEUR DE LA VOIRIE**

Le Conseil approuve le linéaire de la voirie communale qui s'élève à 6 885 mètres.

### **4. LOCATION MICRO GITE A TITRE GRATUIT ET EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE D'UN PROJET SCOLAIRE**

Le Conseil décide de louer à titre gratuit et exceptionnel le gîte jaune à un artiste plasticien, durant une semaine, dans le cadre d'un projet artistique scolaire.

**5. FOURNITURE DES REPAS A LA CANTINE DE CHARBONNIER LES MINES : AVENANT A LA CONVENTION**

Compte tenu de l'augmentation des matières premières, de l'énergie et du carburant, ETAP 43 souhaite fixer le prix du repas à la cantine à 3.68 € H.T. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le Conseil donne son accord pour signer un avenant.

**6. MODIFICATION DU PRIX DU REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE DE CHARBONNIER LES MINES**

Le Conseil, au vu de la situation économique, se trouve dans l'obligation de fixer le prix du repas à la cantine à 4.20 € l'unité.

**7. PROFIL ENERGETIQUE DE LA COMMUNE ETABLI PAR L'ADHUME :**

Le Conseil charge la commission des travaux d'établir un plan d'actions sur l'ensemble des bâtiments communaux afin de mettre en place un programme d'économie d'énergies.

**8. LOCATION FERMAGE**

Le Conseil Municipal approuve la somme de 185 € représentant la location de terrains en fermage pour l'année 2022.

**9. FIXATION DES TAUX DE PROMOTION DES AVANCEMENTS DE GRADE**

Le Conseil Municipal fixe à 100 % le ratio commun à tous les cadres d'emplois au sein de la Commune.

**10. QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil donne son accord pour la vente du véhicule C15, non utilisé depuis longtemps et charge le maire de s'occuper de la transaction.

Le Conseil est favorable pour réaliser une étude sur la viabilité de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.

La prochaine réunion des élus du bassin se tiendra en février 2023 avec à l'ordre du jour la fresque au rond-point d'entrée de Charbonnier les Mines